

« RIEN POUR NOUS SANS NOUS ! »

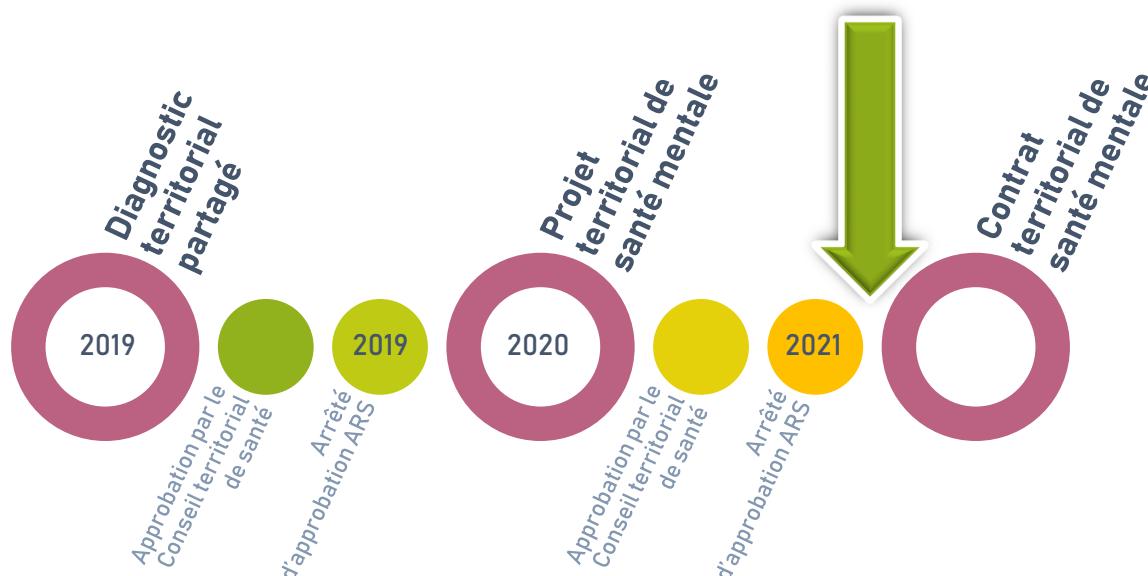
Voici l'ambition du Projet territorial de santé mentale (PTSM).

Appel à participation des personnes concernées par une problématique de santé mentale

Afin de pouvoir assurer une représentation des personnes directement concernées au sein du projet, le PTSM a inclus, dans son fonctionnement, un collectif de personnes concernées.

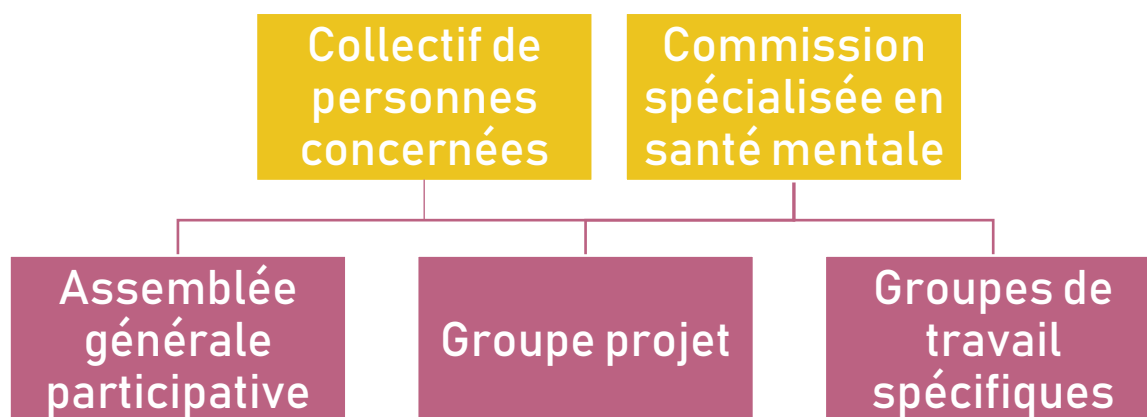
*Si vous souhaitez porter votre voix pour une amélioration des parcours en santé :
n'hésitez plus et rejoignez-le.*

Le Projet territorial de santé mentale (PTSM) est un projet qui a pour but de faire partir les initiatives en santé mentale du terrain et des besoins des territoires. Il a donné lieu à un diagnostic (2019) qui s'est traduit par des pistes d'action (2020). Aujourd'hui, l'heure est à la projection sur un contrat territorial de santé mentale (CTSM) qui sera conclu entre l'Agence régionale de santé (ARS) et les structures qui participent à la mise en œuvre.



L'objectif du collectif de personnes concernées est double. Il s'agit :

1. D'approuver ou désapprouver les grandes orientations du Projet, au même titre que le Comité de pilotage.
2. De pouvoir bénéficier d'un espace afin de faire remonter les besoins, en termes de santé mentale.



Votre parole compte.



Infos pratiques :

- Fréquence des rencontres : 4 fois par an (1 fois par trimestre).
- Modalités d'organisation des rencontres : la visio et le présentiel seront systématiquement proposés.
La durée des rencontres n'excédera pas 2h.
- Possibilité d'être accompagné.e par la personne de son choix, au besoin.

Pour toute manifestation d'intérêt et/ou plus amples informations :
Eva DE JESUS, coordinatrice du PTSM de la Savoie
peut être joignable par mail e.dejesus@chs-savoie.fr

